

## MISE A 4 VOIES SAINT-FONS - GRENAY

ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

# CONCERTATION PUBLIQUE DU 24 AVRIL AU 4 JUIN 2023

## ATELIER DE TRAVAIL DU 22 MAI 2023 COMMUNE DE SAINT PRIEST

### COMPTE-RENDU DU DEROULE DE L'ATELIER ET DES CONTRIBUTIONS

VERSION 01 DU 24/05/2023

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par l'Union européenne  
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

**DATE ET LIEU**

22/05/2023	Saint Priest
------------	--------------

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 38 personnes**INTERVENANTS SNCF RESEAU**

Jean-François BORELLA	SNCF Réseau - Direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes - Coordinateur de projets Etoile Ferroviaire de Lyon
Catherine ULRICH-MICHEL	SNCF Réseau – Direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes – Responsable de projet en charge de la conduite des études techniques sur l'étoile ferroviaire lyonnaise

38 personnes ont participé à l'atelier le 22 mai à Saint-Priest, organisé par SNCF Réseau.

Cet atelier animé par Stéphane SAINT-PIERRE, le cabinet Nicaya Conseil, s'est déroulé comme suit :

- Mot d'accueil par Gilles GASCON, maire de Saint-Priest
- Présentation des intervenants et des consignes de la réunion
- Partage du contexte et des objectifs du projet et diffusion d'une vidéo de présentation des trois partenaires : la Métropole, la Région et l'État
- Présentation des variantes de tracé du projet de mise à 4 voies entre St-Fons et Grenay, objet de la concertation publique
- Temps d'échange avec les participants
- Atelier de travail pour mettre en évidence les points forts, les points faibles et les points d'attention de chacune des variantes proposées
- Présentation de la suite de la concertation et clôture de l'atelier

*Le support de présentation et le verbatim de la réunion sont disponibles sur le site internet <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/concertation/saint-fons-grenay-doublement-des-voies/>*

# 1- PROPOS INTRODUCTIFS

Monsieur GASCON, maire de Saint-Priest, accueille les participants et introduit l'atelier :

- Remercie les participants pour leur présence à cette réunion de concertation sur le projet de mise à 4 voies entre Saint-Fons et Grenay ;
- Souhaite que la concertation contribue à ce que les différentes parties prenantes puissent échanger et s'entendre sur le projet de mise à 4 voies entre Saint-Fons et Grenay ;
- Exprime être en faveur du projet de mise à 4 voies entre Saint-Fons et Grenay à la seule et unique condition que le fret ne transite pas par cet axe et que le CFAL Sud soit également créé.

# 2- PARTAGE DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU PROJET

Jean-François BORELLA et Catherine ULRICH-MICHEL (SNCF Réseau) présentent le contexte et les objectifs du projet (*cf. diaporama partagé*) :

- SNCF Réseau a pour principaux rôles de proposer un réseau ferroviaire de qualité et d'apporter des réponses adaptées aux besoins des différentes Autorités Organisatrice des Mobilités et à ceux des entreprises ferroviaires.
- Pour cela, SNCF Réseau travaille quotidiennement pour maintenir, régénérer, moderniser et développer le réseau ferroviaire.
- Dans le contexte actuel d'urgence climatique, les objectifs de SNCF Réseau sont d'offrir une alternative décarbonée et durable pour les mobilités des personnes et des marchandises et de faciliter les déplacements du quotidien et longue distance.
- La région lyonnaise est un cœur névralgique ferroviaire régional, national et européen pour le transport des voyageurs et des marchandises.
- Elle est aujourd'hui confrontée à un besoin croissant de mobilité pour accompagner le développement du territoire.
- Un fort déploiement du trafic ferroviaire constitue ainsi une réponse écologique efficace à ce besoin.
- Suite au débat public de 2019 et dans l'objectif de moderniser et renforcer la capacité de l'étoile ferroviaire lyonnaise, la priorité a été donnée par les décideurs publics (État, Région et Métropole de Lyon) au projet de mise à 4 voies Saint-Fons – Grenay.
- Ce sont ces partenaires et l'Union Européenne qui financent le programme d'études du projet.
- La mise à 4 voies Saint-Fons -Grenay a donc été pensée afin de doubler les capacités ferroviaires de la ligne existante, au service du report modal voyageurs et fret de la route vers le train : à titre d'illustration un train de marchandises permet d'éviter 45 poids lourds sur la route.

Une vidéo des trois partenaires – État, Région et Métropole de Lyon - est ensuite diffusée afin de présenter les positions de chacun concernant le projet de mise à 4 voies et son inscription dans le développement de la mobilité au sein de l'aire lyonnaise.

## 3- PRESENTATION DES VARIANTES DE TRACE

*Voir diaporama partagé et cartes détaillées de tracés*

Jean-François BORELLA et Catherine ULRICH-MICHEL présentent les différents éléments techniques constitutifs du projet et notamment les variantes de tracé étudiées par SNCF Réseau.

Actuellement, environ 200 circulations s'effectuent en moyenne quotidiennement sur la portion ferroviaire entre Saint-Fons et Grenay dont 65% de TER, 25% de TGV et 10% de fret.

L'Etoile Ferroviaire Lyonnaise est saturée aux heures de pointe ce qui explique l'importance de construire une ou deux voies supplémentaires pour passer à 4 voies. Ces dernières visent à permettre de doubler la capacité de cette ligne en faisant circuler les trains rapides sur des voies différentes de celles empruntées par les trains lents.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 1,06 Milliards d'euros et la phase d'étude réalisée à ce jour a été financée à hauteur de 6,5 Millions d'euros par les différents partenaires.

A ce stade, la démarche de SNCF Réseau consiste à rechercher les variantes envisageables en prenant au mieux en compte l'environnement global. SNCF Réseau est parti d'un champ des possibles très large avec la seule contrainte de rester à proximité du tracé actuel afin de pouvoir communiquer entre les différentes voies. Cette étape de recherche de variante a notamment pour objectif de rechercher une meilleure insertion territoriale.

SNCF Réseau a souhaité associer le public très en amont du projet, dès cette première phase d'études, sur les premiers grands éléments de choix liés au tracé. Une autre phase de concertation est prévue fin 2023 orientée sur le volet insertion. Une étude d'impact se déroulera en 2024 et l'enquête d'utilité publique, qui statuera sur l'intérêt du projet est planifiée à ce stade en 2025.

Le projet consiste donc à insérer une ou deux voies sur un linéaire d'une vingtaine de kilomètres tout en choisissant le tracé qui évitera ou limitera le plus les impacts.

Les deux variantes (rouge et bleue) sont ensuite présentées ainsi que la méthode qui a permis d'aboutir à ces 2 propositions. Il s'agit d'un procédé en entonnoir qui a permis d'éliminer les variantes qui n'étaient pas satisfaisantes du point de vue technique et/ou de leur insertion.

Le tracé rouge avait déjà été étudié avant le débat public de 2019 pour démontrer que le projet de mise à 4 voies Saint Fons - Grenay était un projet techniquement réalisable.

Le tracé bleu a par la suite été pensé comme une alternative en matière d'insertion du projet dans l'environnement.

Suite à cette présentation, SNCF Réseau commente une vidéo représentant un survol aérien des deux tracés proposés à la concertation publique.

## 4- TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES PARTICIPANTS

Les participants formulent différentes remarques, questionnements et contributions sur le projet et les enjeux de la concertation :

- Un participant :
  - Demande pourquoi le CFAL Sud n'apparaît pas dans la présentation des projets à venir sur le territoire.
- SNCF Réseau :
  - Indique être dans l'attente d'une décision gouvernementale concernant ce projet suite à la parution du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) ;
  - Précise qu'à ce jour, rien n'a été décidé par le gouvernement concernant ce projet.
- Gilles BOUILLARD, membre de NASA 4346 :
  - Indique que ce projet était déjà en discussion il y a 20 ans et qu'à l'époque le besoin d'un contournement avait déjà été exprimé. Il est alors surpris qu'on propose aujourd'hui un tracé qui traverse l'agglomération et que les voyageurs et les marchandises soient mélangés ;
  - Est favorable à une plus grande mobilité pour les voyageurs mais pas au fret qui peut engendrer des accidents ;
  - Interroge SNCF Réseau sur la gestion de ces accidents ;
  - Ajoute que le gouvernement doit prévoir le CFAL sud :
    - Précise que peu importe le choix fait entre la variante rouge et la variante bleue ;
    - Demande pourquoi le tracé du CFAL sud n'apparaît pas afin de prévoir le raccordement entre les projets.
- SNCF Réseau :
  - Indique que le CFAL Sud a été évoqué dans la présentation et que le Conseil d'orientation des infrastructures a produit un rapport en début d'année 2023 dans lequel il préconise un phasage des grands projets :
    - Le CFAL Sud apparaît dans ce document sur le volet consacré à l'étoile ferroviaire lyonnaise dans la continuité de la mise à 4 voies St-Fons Grenay et du CFAL nord ;
  - Concernant le fret, le mode de circulation ferroviaire se différencie du mode routier par sa plus grande sécurité :
    - Le niveau de sécurité en ferroviaire est de même ordre de grandeur que celui de l'aviation : on ne permet pas à un train de faire ce qu'il veut (transport guidé) ;
    - En 2022, plus de 57 000 accidents routiers ont été recensés contre 123 ferroviaires ;
  - Partage la position de Mr BOUILLARD concernant l'intérêt d'un périphérique pour sortir le fret de l'agglomération :
    - Le CFAL nord a été déclaré d'utilité publique en 2012 et son tracé a été étudié de façon approfondie ;
    - Le tracé de la mise à 4 voies proposé est compatible avec le projet du CFAL nord ;
    - En raison de l'absence de déclaration d'utilité publique sur le CFAL sud, aucun tracé de CFAL sud n'a été retenu.

- Joël DUBOS, président de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports :
  - Précise qu'il y a eu une concertation en 2009 afin de choisir le tracé entre la plaine d'Heyrieux et Sibelin nord ;
  - Rappelle que le tracé a donc déjà été étudié mais que l'enquête publique statuant sur l'intérêt du projet n'a pas eu lieu.
  - Ajoute qu'en 2010 lors d'un atelier sur le devenir de l'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais, les grands projets avaient été considérés comme devant être réalisés à l'horizon 2030 ;
  - Rappelle qu'à ce jour, rien n'a été fait les concernant et que la zone d'étude change au fil des années ;
  - Invite les participants à lire la contribution de sa fédération faite lors du débat de 2019 : « passer de l'étoile à la toile » ;
  - Précise que cette contribution évoque le besoin d'un réseau qui s'étend aux 40 gares de l'agglomération lyonnaise, ainsi qu'un service beaucoup plus important aux heures de pointe ;
  - Ajoute enfin que la mise à 4 voies ne peut se substituer au CFAL et qu'il convient donc trouver des moyens pour ses études et sa réalisation.
- SNCF Réseau :
  - Prend note de cette contribution.
- Gilles RENEVIER, président de FRACTURE :
  - Demande comment la capacité va être augmentée d'ici 2025 alors que SNCF Réseau a présenté qu'on ne pouvait plus rien faire actuellement sur la portion St-Fons – Grenay ;
  - Demande comment cette augmentation peut être réalisée sans travaux et sans l'ajout de 2 voies nouvelles ?
- SNCF Réseau :
  - Précise qu'aujourd'hui l'infrastructure actuelle n'est pas compatible avec un passage de train tous les quarts d'heure ;
  - Indique cependant, que l'offre actuelle (trains toutes les 1/2h) peut être étendue sur les heures creuses sans investissements sur l'infrastructure.
- Gilles RENEVIER, président de FRACTURE :
  - Poursuit en expliquant qu'en 2030 les voies ferrées permettront d'augmenter la capacité et de doubler le fret dès 2032, soit 40 trains ;
  - Précise cependant que le Lyon-Turin permettra le passage de 150 trains ce qui dévoile le mensonge de SNCF Réseau et sa volonté de dissimuler que les trains issus du CFAL nord puis du Lyon-Turin, passeront par la section St Fons – Grenay à 4 voies ;
  - Interroge SNCF Réseau sur le nombre de trains qui pourront passer ;
  - Considère que le choix entre les variantes n'a pas d'intérêt à être fait tant que l'enquête d'utilité publique n'a pas eu lieu.
- SNCF Réseau :
  - Précise que la concertation porte sur des variantes de tracé afin que le tracé retenu soit ensuite étudié dans la perspective d'élaborer une étude d'impact qui est requise pour le déroulement de l'enquête publique.
  - Précise que l'infrastructure ne sera pas en capacité de cumuler des offres de TER au quart d'heure et des volumes importants de fret ;

- Convient du besoin du CFAL sud pour répondre à la croissance des trafics ferroviaires de demain.
- Marc REA, co-président du conseil de quartier de Manissieux :
  - Précise qu'il était présent au débat public en 2001 au cours duquel le préfet avait annoncé être favorable au fret ferroviaire mais en dehors de la métropole (qui ne s'arrête pas à la gare Part Dieu) ;
  - Exprime être pour le fret sur les rails mais pas pour le fret de transit en milieu urbain ;
  - Exprime être pour l'augmentation du nombre de TGV à la gare de St Exupéry pour réduire le trafic entrant dans la métropole ;
  - Dénonce le projet de réunion à la dernière minute : les habitants ayant été avertis seulement une semaine avant le début de la concertation ;
  - Dénonce l'amalgame fait avec la concertation sur l'A46 à la même période avec 14 réunions en tout au mois de mai ;
  - Dénonce ce projet qui ne répond pas au cahier des charges de sortir le trafic de fret de la métropole car St Priest, Vénissieux, Saint-Fons, Feyzin et Givors font partie de la métropole ;
  - Dénonce le doublement des voies de la ligne historique sans le CFAL sud le long de la ligne LGV et associé à l'A432 jusqu'au sud de Vienne ;
  - Dénonce la forte augmentation du trafic poids lourds liée aux plateformes multimodales qui seront aménagées ou agrandies sur St-Priest, St-Pierre de Chandieu et Vénissieux ;
  - Dénonce le retour par le nord sur la plateforme de Sibelin qui n'est plus adaptée ;
  - Est favorable au passage du fret métropolitain mais s'oppose à celui de fret international et régional qui n'ont rien à faire au cœur de la métropole ;
  - Est favorable au CFAL sud le long de la LGV.
- SNCF Réseau :
  - Prend note de ces contributions.
- Gilles GASCON, maire de St-Priest :
  - Informe que la première ministre a validé la proposition du COI mais que cette proposition n'a pas été validée par le ministre des transports ;
  - Indique qu'il est nécessaire que toutes les parties prenantes se mettent d'accord ;
  - Prend l'exemple du Lyon-Turin auquel la Métropole s'oppose ;
  - Ajoute qu'une réunion se déroule en même temps sur l'agrandissement du dépôt pétrolier qui augmenterait considérablement le nombre de camions sur les routes, en parallèle du doublement du fret ;
  - Précise que ces aménagements sont trop importants et représentent un poids trop lourd pour les communes ;
  - S'oppose donc au doublement du fret sur l'axe St-Fons - Grenay.
- SCNF Réseau :
  - Entend la position exprimée par Monsieur le maire ;
  - Précise que la démarche conduite par SNCF Réseau et les partenaires consiste à s'inscrire dans une vision globale avec le contournement ferroviaire dans sa globalité ;
- Un participant :
  - Exprime le sentiment que le choix d'une variante intervient trop tôt.
- SNCF Réseau :

- Explique que des études d'insertion seront réalisées par la suite et que le choix d'une variante de moindre impact permet ensuite d'élaborer un projet pertinent et cohérent avec le territoire.
- Gilles GRANDVAL, membre de NASA 4346 :
  - Indique que les élus sont contre ce projet ;
  - Demande comment envisager d'insérer le fret de transit dans des zones d'habitation alors que cela représente une activité à risque.
- SNCF Réseau :
  - Précise que du fret circule déjà à l'heure actuelle sur la portion St-Fons – Grenay (20 trains par jour en moyenne) ;
  - Indique que trois dimensions ont été évoquées lors des ateliers : le bruit, les vibrations et les matières dangereuses ;
  - Précise qu'un travail sera réalisé afin de limiter et réduire ces nuisances avec des solutions techniques et technologiques qui permettront d'améliorer la situation actuelle.
- Gilles GASCON, maire de St-Priest :
  - Revient sur la possibilité de créer ces voies en souterrain notamment pour le trafic du fret.
- SNCF Réseau :
  - Indique que les voies souterraines font partie des attentes des riverains mais qu'elles ne sont pas réalisables au niveau de St-Priest car les principes de réalisation des tracés ne sont pas compatibles :
    - Cela engendrerait des descentes et montées avec des pentes trop fortes pour permettre des circulations de train ;
    - Par ailleurs, il est important de ne pas dissocier les voies trains lents / trains rapides car il faut préserver la capacité de faire communiquer les tubes pour permettre les dépassements et être capable maintenir les trafics en cas de travaux ou d'incidents (train en panne, ...).
- Un participant :
  - Quitte la salle car il considère que ce projet, qu'il soit bleu ou rouge, ne peut se dissocier du CFAL.



## 5- ATELIER DE TRAVAIL : POINTS FORTS, POINTS FAIBLES ET POINTS D'ATTENTION DE CHACUNE DES VARIANTES PROPOSEES

Durant cette séquence, les participants ont analysé collectivement variantes rouge et bleue dans la section concernant le territoire de la commune de Saint Priest.

Ces contributions portent respectivement sur chacune des 2 variantes et pour certaines sont communes aux deux variantes.

### Points forts, points faibles et points d'attention identifiés sur la variante rouge :

- Attention aux ruptures du nouveau pont de Chevreul et aux accès piétons, vélos, bus ;
- Protéger les habitants route de Saint-Symphorien d'Ozon et rue du commandant Charcot
- Problème de circulation rue du commandant Charcot :
  - Interrogation sur impact rue du Beaujolais (n°39) Madame Thizy
  - Comment sont pensées les reconstructions des ponts et OA impactés : position, longueur, modes doux ?
  - Impacts sur le pont de la route d'Heyrieux : important problème de congestion aujourd'hui : où ira ce trafic pendant les travaux ?
  - Souterrain à prévoir au niveau de l'ancien passage à niveau de la gare de St Priest.

### Points forts, points faibles et points d'attention identifiés sur la variante bleue :

- Quel report de la circulation sur la route du Commandant Charcot ?
- Besoin de protections sonores sur le Boulevard des Roses
- Impact visuel à prendre en compte
- BUE n'est pas terminé et on s'apprête à rajouter du trafic sans accès supplémentaire
- Phase de travaux : impact de la fermeture du pont d'Heyrieux

### Contributions communes aux 2 variantes :

- Qu'est ce qui fait plus de bruit entre A46 et les voies ferrées ?
- Pont de Chevreul (avenue de la gare pour rejoindre la route de Saint-Symphorien d'Ozon) : comment le rétablir ?
  - Quelle emprise va-t-il avoir ? car la zone à franchir sera plus large ;
  - Proposition : créer un passage souterrain en prolongement de la gare ;
- Volonté de décarboner les mobilités mais demande de comment est-ce que ce sera possible si le trafic est doublé ?
- Le plus problématique reste le passage de matières dangereuses au milieu de la commune

## 6- SUITES DE LA CONCERTATION ET CLOTURE DE L'ATELIER

SNCF Réseau remercie les participants et les invite à participer aux permanences se déroulant à Saint Priest ainsi qu'à la réunion de clôture de la concertation qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juin 2023 à St-Priest.

## 7- LISTE DES PARTICIPANTS AYANT SIGNE LA FEUILLE D'EMARGEMENT

Nom Prénom	Organisme - Institution
BORELLA Jean-François	SNCF Réseau
ULRICH-MICHEL Catherine	SNCF Réseau
GRAND Christian	
JAILLET Yohan	
MACHARD Michèle	Mairie de St Priest
BURLAT Jacques	Mairie, conseiller délégué
BEAL Orannie	Conseil de quartier
BACONNET Aurélie	Particulier
LANGLADE Viviane	Particulier
LODI-CHENAIN	Mairie de St Priest
BEA Marc	Co-président conseil de quartier MMPLF
PEILLET Stéphane	Adjoint maire de St Priest
DUBOS Corinne	
GUILLAUD Dominique	
GUILLAUD Christian	
MEGARD François	
MESBAHI Nour Eddine	
DUBOS Joël	FNAUT - AURA
DEL JESUS Michel	NASA 4346
THIZY Yvette	Locaux rue Beaujolais
THIZY Pierre	Locaux rue Beaujolais
GRANDVAL Gilles	NASA 4346
GOEAU Annick	NASA 4346
BIED Marie	
REA Enrico	Halte au bruit St Priest Vénissieux
MONSIMIER Jacqueline	Rassemblement citoyen
ROBARDET D.	
CANTINI Thierry	Ville de Saint-Priest
SIMONIER Damien	

BOUILLARD Gilles	NASA 4346
FAYET Alain	NASA 4346 – conseiller quartier Manissieux
MARTINAUD PICOT Caroline	Ville de St Priest
FRAISSE Paul	DREAL
SAINT-PIERRE Stéphane	Nicaya Conseil
SAINT-PIERRE Justine	Nicaya Conseil

# 8- ANNEXES

Annotations réalisées par les participants sur le tracé rouge :

















Annotations réalisées par les participants sur le tracé bleu :

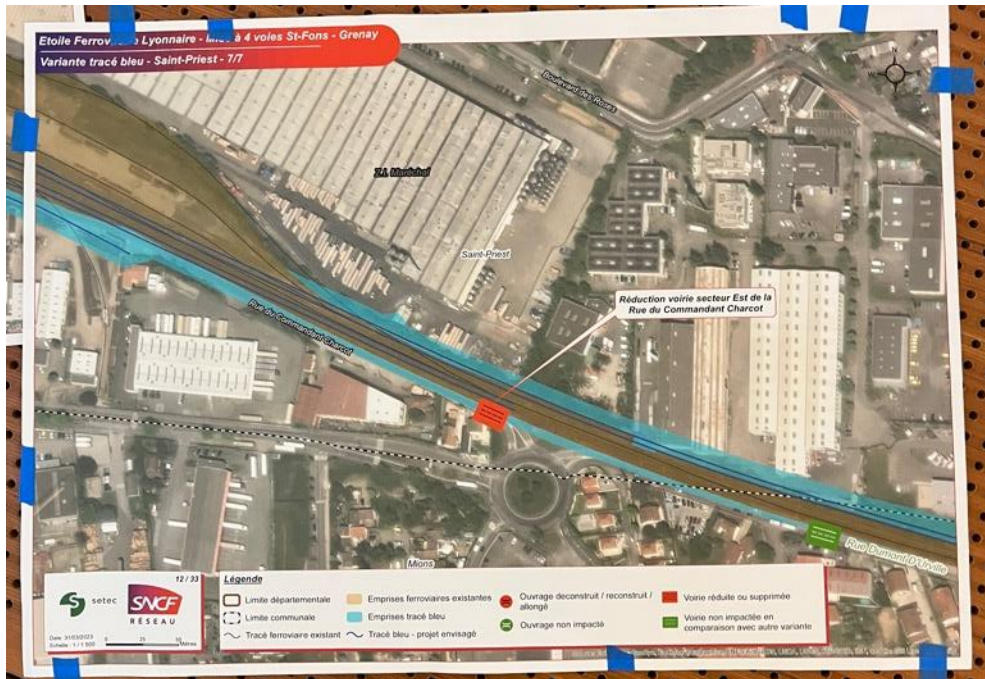












**SNCF Réseau**  
Direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes  
78 rue de la Villette  
69425 Lyon Cedex 03

